

## Quels sont mes besoins d'assurance ? Un petit guide pour déterminer quelle assurance est recommandée en fonction de vos activités professionnelles

Il existe une panoplie de produits d'assurance et il est parfois difficile de déterminer celle dont vous avez besoin et, ce qui est tout aussi important, celle dont vous n'avez pas besoin.

Le tableau suivant aide à identifier les couvertures les mieux adaptées aux circonstances de votre pratique. Même si nous nous sommes efforcés d'inclure le plus d'informations possible dans ce tableau, il présente un aperçu des scénarios de pratique les plus courants et pourrait ne pas inclure toutes les structures professionnelles et commerciales.

Nous vous recommandons d'utiliser ce tableau comme cadre de travail initial pour la prise de décisions. Il ne remplace pas les conseils d'un courtier individuel et nous vous demandons donc de parler à un professionnel de l'assurance du BMS si vous avez des questions à propos de la couverture la plus appropriée à votre pratique particulière.

“Je suis” :

Employé	Entrepreneur indépendant / Propriétaire unique	Propriétaire d'entreprise
<p>Envisagez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance responsabilité professionnelle <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>Cyber sécurité et l'atteinte à la vie privée pour les individus</li> <li>Le forfait de services juridiques</li> <li>L'assurance frais juridiques</li> <li>Couverture accident 24 heures sur 24 <b>(n'est pas offerte aux membres du Québec)</b></li> </ul>	<p>Avez-vous des contenus/stocks de valeur?</p> <p><b>OUI</b> - Envisagez:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance responsabilité professionnelle <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>Le forfait de bureau</li> <li>Cyber sécurité et l'atteinte à la vie privée</li> <li>Le forfait de services juridiques</li> <li>L'assurance frais juridiques</li> <li>Couverture accident 24 heures sur 24 <b>(n'est pas offerte aux membres du Québec)</b></li> </ul> <p><b>NON</b> - Envisagez:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance responsabilité professionnelle <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>L'assurance responsabilité civile générale</li> <li>Cyber sécurité et l'atteinte à la vie privée</li> <li>Le forfait de services juridiques</li> <li>L'assurance frais juridiques</li> <li>Couverture accident 24 heures sur 24 <b>(n'est pas offerte aux membres du Québec)</b></li> </ul>	<p>D'autres professionnels de la santé travaillent-ils pour ou au nom de votre entreprise et/ou facturent-ils sous le nom de votre entreprise?</p> <p><b>OUI</b> - Envisagez:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance responsabilité professionnelle <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>L'assurance responsabilité civile professionnelle pour les entreprises <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>Le forfait de bureau</li> <li>L'assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi</li> <li>Cyber sécurité et l'atteinte à la vie privée</li> <li>Le forfait de services juridiques</li> <li>L'assurance frais juridiques</li> <li>Couverture accident 24 heures sur 24 <b>(n'est pas offerte aux membres du Québec)</b></li> </ul> <p><b>NON</b>, Personnel non professionnel de la santé uniquement (par exemple, réceptionniste, comptable, etc.) – Envisagez :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'assurance responsabilité professionnelle <b>(n'est pas offerte aux membres de l'Ontario et du Québec)</b></li> <li>Le forfait de bureau</li> <li>L'assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi</li> <li>Cyber sécurité et l'atteinte à la vie privée</li> <li>Le forfait de services juridiques</li> <li>L'assurance frais juridiques</li> <li>Couverture accident 24 heures sur 24 <b>(n'est pas offerte aux membres du Québec)</b></li> </ul>

Maintenant que vous avez identifié la couverture recommandée, poursuivez votre lecture pour en savoir plus sur les différents types d'assurance :

1

### L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE

L'assurance responsabilité civile professionnelle vous protège contre la responsabilité ou les allégations de responsabilité pour les blessures ou les dommages qui ont résulté d'une négligence, erreur, omission, ou de faute professionnelle survenue dans le cadre de votre capacité professionnelle en tant qu'optométriste. Votre police fonctionne également si une plainte est déposée contre vous auprès de votre organisme règlementaire / professionnel.

2

### L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE GÉNÉRALE

L'assurance responsabilité civile générale vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou des dommages que vous pouvez causer à un tiers à la suite de vos opérations et / ou dans vos locaux. Par exemple, un client peut glisser sur un plancher mouillé dans votre local, ou vous pouvez accidentellement causer des dommages au domicile d'un client durant une consultation.

3

### L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE POUR LES ENTREPRISES

Cette police fonctionne si le nom de votre entreprise est cité dans une réclamation ou une plainte alléguant de la négligence ou une faute professionnelle. Après un incident, l'avocat du client citera habituellement toutes les personnes qui ont participé aux soins du client, y compris l'entreprise qui a fourni le plus de services. Les polices de responsabilité professionnelle des entreprises existent afin de protéger les biens de votre entreprise dans ces circonstances.

Les propriétaires d'entreprise devraient considérer la souscription de cette couverture si d'autres professionnels de la santé (par exemple, des copropriétaires, des employés, des associés) travaillent pour ou au nom de leur entreprise et/ou facturent sous le nom de l'entreprise.

4

### L'ASSURANCE CYBERSÉCURITÉ ET ATTEINTE À LA VIE PRIVÉE

Cette police vous protège si vous ou votre entreprise êtes impliqués dans une violation de la cybersécurité ou une violation de la vie privée. La police offerte dans le cadre du programme de l'ACO couvre les frais de défense juridique, les frais d'enquête, les coûts de notification et les coûts de réponse, les frais accordés aux client(s) touchés par la violation, et plus encore.

La couverture est conçue de manière à gérer le risque que représente la détention d'un nombre croissant de données personnelles identifiables sur les clients, les employés et d'autres personnes, et à atténuer les atteintes à la réputation qui pourraient résulter d'une violation de sécurité des données.

5

### LE FORFAIT DE BUREAU

Cette police comprend l'assurance responsabilité civile générale, l'assurance de contenus, le crime, et de pertes d'exploitation.

**L'assurance responsabilité civile générale** vous protège contre les réclamations découlant de blessures ou des dommages que vous peut causer à un tiers à la suite de vos opérations et / ou dans vos locaux.

**L'assurance de contenus** comprend les articles habituels d'un bureau, y compris les bureaux, les chaises, les classeurs et les ordinateurs, ainsi que tout stock et les améliorations apportées.

**La protection contre le crime** protège contre les pertes financières découlant de la malhonnêteté, de la fraude ou du vol d'argent, de titres ou de biens appartenant au bureau.

**La perte d'exploitation** assure contre la perte de revenus résultant d'une perte physique directe ou d'un dommage physique direct aux locaux par un risque assuré (par exemple, un incendie).

6

## L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ LIÉE AUX PRATIQUES D'EMPLOI

Les propriétaires d'entreprise et qui ont des employés et/ou qui retiennent les services de bénévoles, d'étudiants ou d'entrepreneurs voudront aussi considérer l'assurance responsabilité liée aux pratiques d'emploi. Cette police vous protège, vous et votre entreprise, contre les allégations de violation des pratiques d'emploi, y compris le congédiement injustifié, la discrimination, le harcèlement en milieu de travail ainsi que d'autres situations.

Vos décisions d'embauche, de rémunération, de promotion, d'accommodements pour les handicaps et de congédiement, entre autres, auront une incidence sur les personnes qui travaillent dans votre entreprise. N'importe laquelle de ces décisions pourrait donner lieu à une réclamation liée à une pratique d'emploi injustifiée, même si elle a bien été gérée.

7

## LE FORFAIT DE SERVICES JURIDIQUES

Le forfait vous donne accès à des assistances juridiques spécialisées sur des questions personnelles et commerciales.

Les membres ont accès à une gamme de services, y compris une ligne d'assistance juridique téléphonique, une bibliothèque en ligne de modèles de documents, des avocats qui sont à leur disposition pour examiner des documents juridiques simples ou rédiger une lettre en leur nom. Les membres peuvent également avoir accès à des experts pour obtenir du soutien émotionnel, du soutien en cas de vol d'identité et une assistance en matière de ressources humaines.

8

## L'ASSURANCE FRAIS JURIDIQUES

Les polices d'assurance frais juridiques comprennent automatiquement le forfait de services juridiques et sont associées à une couverture d'assurance qui vous permet de défendre ou de faire valoir vos droits devant les tribunaux.

**La police d'assurance frais juridiques pour la famille** offre une assurance couvrant les frais juridiques pour la résolution d'une série de problèmes, notamment les contrats de consommation, les litiges de biens, les dommages corporels, la protection fiscale et le vol d'identité.

**La police d'assurance frais juridiques pour les entreprises** offre une assurance couvrant les frais juridiques liés à la résolution d'une série de problèmes, notamment la protection fiscale, les litiges de biens, la conformité et la réglementation, les recours en matière de licences statutaires, les litiges contractuels et le recouvrement de créances.

9

## COUVERTURE ACCIDENT 24 HEURES SUR 24

Cette couverture est conçue pour vous offrir, ainsi qu'à vos proches, une aide financière en cas d'accident entraînant des blessures, invalidité ou décès.

L'assurance accident 24 heures offre une indemnité forfaitaire lorsqu'une perte ou un décès survient en raison d'un accident, et lorsque, à la suite d'une blessure accidentelle, l'invalidité entraîne une incapacité totale permanente. La police couvre également les frais de rapatriement, et les frais de réadaptation si vous avez besoin d'une formation spéciale afin d'être qualifié pour exercer une profession différente à la suite d'un accident couvert par l'assurance.

Note - cette couverture n'est pas disponible pour les membres domiciliés au Québec.

**Pour en savoir davantage, ou si vous avez d'autres questions à propos de la protection d'assurance pour la responsabilité professionnelle et l'entreprise, contactez un courtier du BMS – nous sommes ici pour vous aider.**

**Sans Frais:** 1-844-517-1371

**Courriel:** cao.insurance@bmsgroup.com